



Doc. 15689  
25 janvier 2023

## Questions juridiques et violations des droits de l'homme liées à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine

### Amendement<sup>1</sup> n° 6

*Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 15.7, insérer les mots suivants:*

«y compris en ce qui concerne le transfert forcé d'enfants vers la Fédération de Russie et les territoires sous occupation russe»

#### *Note explicative*

La collecte de preuves devrait s'appliquer au transfert forcé d'enfants ukrainiens, ainsi que l'assistance aux victimes, en particulier les enfants, compte tenu de leurs besoins spécifiques (grave traumatisme psychologique, par exemple).

#### *Déposé par:*

SAYEK BÖKE Selin, Türkiye, SOC  
BILOZIR Larysa, Ukraine, ADLE  
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE  
LEYTE Carmen, Espagne, PPE/DC  
MILON Alain, France, PPE/DC  
MOUTQUIN Simon, Belgique, SOC  
NEAGU Denisa Elena, Roumanie, ADLE  
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC  
SCHOU Ingjerd, Norvège, PPE/DC  
SPĂTARU Elena-Simona, Roumanie, ADLE  
VASYLENKO Lesia, Ukraine, ADLE

---

1. 2023 - Première partie de session

